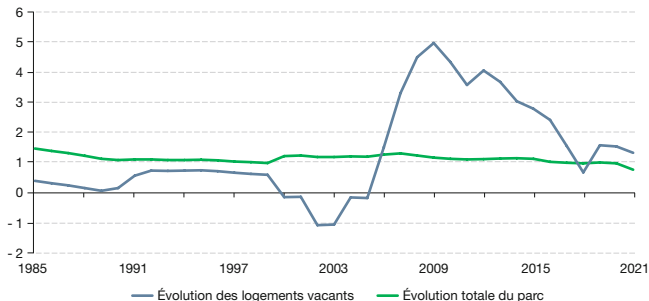


Logements vacants

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DU NOMBRE DE LOGEMENTS VACANTS

En %

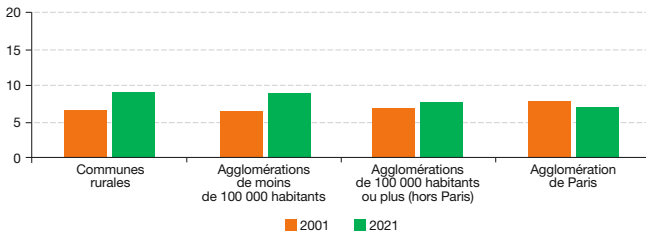


Champ : France entière hors Mayotte.

Source : Insee, estimations annuelles du parc de logements 2021

PART DE LOGEMENTS VACANTS SELON LE TYPE D'UNITÉ URBAINE

En %



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations annuelles du parc de logements 2021

Début 2021, on dénombre, dans le cadre du recensement de la population, 3,1 millions de logements vacants en France (hors Mayotte), ce qui correspond à un taux de vacance de 8,3 %. Le nombre de logements vacants a fortement progressé entre 2006 et 2016, avec un taux de croissance maximal en 2009 (+ 4,9 % sur l'année). Depuis, ce taux est passé sous les 2 % et s'établit à + 1,3 % en 2021, suivant un rythme significativement supérieur à celui des résidences principales (+ 0,6 %).

En métropole, les logements vacants sont majoritairement des logements collectifs (52 %), à la différence des départements et régions d'outre-mer où le parc, constitué principalement de maisons, possède un taux de vacance plus élevé que sur le reste du territoire (12,5 %).

Les logements vacants se trouvent davantage dans les communes rurales et dans les agglomérations de moins de 100 000 habitants, où le taux de vacance atteint 8,9 %. *A contrario*, les logements vacants touchent moins les grandes agglomérations, notamment celle de Paris (le taux de vacance y est de 7,6 % et 6,9 % respectivement). En 2001, la situation était inversée. L'agglomération parisienne enregistrait alors le taux de vacance le plus élevé (7,6 %, contre 6,4 % à 6,8 % en dehors).